

## Il y a 75 ans les Québécoises et les Françaises votent pour la première fois

**Québec, 28 avril 2020** - La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs rappelle que les Françaises ont voté pour la première fois le **29 avril 1945**. Il y a 75 ans. C'était lors des élections municipales tenues quelques jours avant la reddition de l'Allemagne. Le vote des Françaises résulte d'une ordonnance du **21 avril 1944** prise par le Gouvernement provisoire présidé par le général de Gaulle qui siégeait alors à Alger. Cette ordonnance stipule que « *Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* ».



Les Françaises ont été précédées de peu par les Québécoises. En effet, neuf mois plus tôt, les électrices québécoises ont voté lors des élections générales du **8 août 1944** qui avait ramené au pouvoir l'Union nationale dirigée par Maurice Duplessis. Cela faisait suite à l'adoption, quatre ans plus tôt, de la Loi 18 adoptée le **25 avril 1940** qui avait redonné le droit de vote aux femmes (60<sup>e</sup> anniversaire en 2020).

Il faut se souvenir que les Québécoises avaient été parmi les premières à pouvoir exercer un droit de vote, et ce, dès 1791 (deux ans après la prise de la Bastille à Paris) en vertu de la Loi constitutionnelle sanctionnée le 10 juin 1791 à Londres. Ce droit leur avait toutefois été retiré en 1849 à l'instar de beaucoup d'autres démocraties au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.